



Casques de ski et de planche à neige

Le ski et la planche à neige sont des activités hivernales populaires pour les gens de tout âge.

Soyez toujours prudent lorsque vous faites du ski ou de la planche à neige.

Assurez votre sécurité ! Le port d'un casque de ski ou de planche à neige fait en sorte que ces activités demeurent agréables et amusantes.

Conseils de sécurité

- Assurez-vous que tout l'équipement est en bon état.
- Portez un casque qui est fait pour skier ou pour faire de la planche à neige.
- Assurez-vous qu'il est de la bonne taille et correctement attaché. Le casque doit couvrir le front et être étroitement ajusté. Il faut que l'on puisse glisser un seul doigt sous la mentonnière.
- N'achetez pas un casque plus grand pour qu'un enfant « puisse le porter plus longtemps », car le casque doit être bien ajusté à la tête de l'enfant.
- Remplacez le casque s'il a reçu un coup lors d'une chute ou d'un accident, et ce, même si aucun dommage n'est apparent.
- Ne portez pas un casque de vélo pour skier ou faire de la planche à neige, car ce genre de casque est conçu pour offrir une protection à d'autres vitesses et sur d'autres surfaces.

Quel casque dois-je porter?

- Il existe plusieurs normes de sécurité pour les casques de ski et de planche à neige, notamment les normes EN 1077, ASTM F2040, Snell RS 98 et CSA Z263.1.
- Santé Canada recommande de choisir un casque qui porte une étiquette ou une marque indiquant sa conformité à une de ces normes. Les casques qui sont conformes à ces normes sont conçus et fabriqués de façon à respecter certains critères d'efficacité.
- N'utilisez pas un casque usagé si vous ne savez pas comment il a été utilisé ou s'il semble endommagé.
- Informez-vous des rappels de produits ! Vérifiez auprès du fabricant et de Santé Canada à www.canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/index-fra.php
- Pour signaler un incident concernant un produit de consommation, veuillez communiquer avec le fabricant ou le détaillant. Vous êtes aussi invité à contacter Santé Canada à www.santecanada.gc.ca/signalezunproduit ou par téléphone à 1-866-662-0666.